



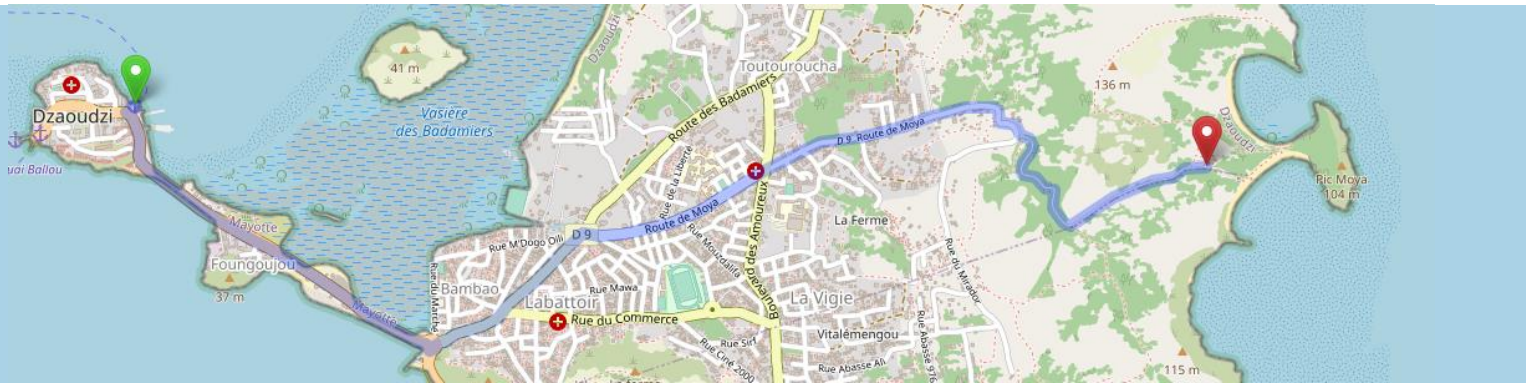
## Déroulement et consignes lors d'une sortie d'observation de ponte de tortue marine

Le nombre de participant étant limité, la réservation en ligne est obligatoire.

### Lieu et heure de rendez-vous

Les encadrants de l'association vous attendent à **19h30 au parking de la plage de Moya**. Si la barrière en haut du chemin pour Moya est fermée (à partir de 18h), vous serez attendus au niveau de la barrière.

Itinéraire depuis le quai de la barge à Dzaoudzi ([cliquez ici](#))



### Durée de la sortie

La durée de la sortie est variable, elle dépend de nos observations et donc des tortues. Les sorties se terminent rarement après 22h30 (barge de 23h pour les personnes venant de Grande-Terre) et au plus tard pour la dernière barge (minuit).

### Conditions de participation

Nos sorties sont faites dans le plus grand respect des tortues marines. Pour éviter tout dérangement, **vous devez vous engager à :**

- Portez des vêtements sombres uniquement
- N'apportez aucune source de lumière sur la plage (appareil photo, go-pro, téléphone, montre connectée, lampe torche, briquet ...)
- Rester grouper sur la plage

Il n'y a pas d'âge limite pour participer à l'observation de la ponte de tortue, mais le temps d'attente peut être long pour les enfants.

L'adhésion à l'association est obligatoire pour participer à une sortie d'observation de ponte.

### Adhésion


L'adhésion est valable du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre et permet de participer gratuitement à toutes les activités de l'association.

L'adhésion peut se faire en ligne ([en cliquant ici](#)) avant la sortie ou sur place (paiement par chèque ou en espèce) auprès de nos encadrants.

Les tarifs sont de 15€ pour les adultes et 2€ pour les enfants, étudiants et personne sans emploi.

### Contacts

 [activites@oulangananyamba.com](mailto:activites@oulangananyamba.com)

 06 39 07 57 63